

PEYRUSSE-LE-ROC (12) – CHÂTEAU DE LA CAZE

Inscrit en totalité au titre des monuments historiques – 07/08/2018



Situé à 2 km du bourg de Peyrusse, le château de La Caze est le siège d'une seigneurie au moins depuis la fin du XIV^e siècle – la plus ancienne mention de La Caze remonte à 1385, quand « noble Jacques de Peyrusse, écuyer, seigneur de La Caze et de Bez, châtelain de Peyrusse, en Rouergue » est exempté des tailles – et ce jusqu'au milieu du XVII^e siècle. La famille de Peyrusse demeure propriétaire du château jusqu'en 1758, date à laquelle Marguerite de Peyrusse fait donation de tous ses biens à son mari Jean-Baptiste Ricard, sieur de La Coste, avocat au Parlement. Il est anobli sous le nom de Ricard de Lacaze le 22 février 1817. Sa veuve et Édouard Delpech, professeur de droit à Toulouse, conviennent en 1841 que ledit Delpech est devenu, en 1839, adjudicataire du domaine. Celui-ci passe ensuite par alliance à Jean d'Armagnac de Castanet, dont les propriétaires actuels sont les descendants.

Le château se compose d'un corps principal construit au cours de la seconde moitié du XV^e siècle, en englobant un premier bâtiment (vestige d'une porte haute XIV^e siècle et d'un mur de clôture). Le logis XV^e siècle possède une tour d'escalier au sud et est flanqué d'une seconde tour couverte par un toit à l'impériale à l'angle nord-est. Ses murs sont couronnés de consoles qui portaient les mâchicoulis. Il est couvert d'une haute toiture en lauze. Un corps de logis en rez-de-chaussée a été accosté au XVIII^e siècle contre la façade ouest. A la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle, le château fait l'objet d'une campagne de travaux avec l'ajout d'une terrasse, le percement de nouvelles baies et l'aménagement des intérieurs.

Un corps de logis en rez-de-chaussée a été accosté au XVIII^e siècle contre la façade ouest. A la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle, le château fait l'objet d'une campagne de travaux avec l'ajout d'une terrasse, le percement de nouvelles baies et l'aménagement des intérieurs.

Le second étage conserve un ensemble de peintures murales très intéressantes : décor de bandes décoratives, motifs de faux claveaux polychromes, fausses draperies, aujourd'hui en partie dissimulées sous un léger badigeon. Les quatre salles de cet étage étaient voûtées en plein cintre (deux des voûtes ont été détruites).

Marie-Emmanuelle Desmoulins